

Audit de travaux de dallage extérieur béton imprimé et de rénovation de piscines

Assisté de

30900 NÎMES

Chez Madame Henriette

Fouilles -

Travaux réalisés par

Piscine

Nîmes -

Mardi 05/02/2019

1 - Préambule

Madame Henriette nous a contacté pour évaluer la qualité des travaux de dallage extérieur et de rénovation de sa piscine et de gel Coat (ci-joint 2 devis).

2 - Constats

A- Dalle béton imprimé extérieure

- inexistence d'un joint et/ou absence de traitement de celui-ci entre la dalle et les murs de façades, salissures des bas de murs de façades (photos 1,2).
- les marches ont été reprises avec une laitance de ciment, apparition de fissures, aucune tenue structurelle du revêtement (photos 3,4).
- dalle béton imprimé taloché grossièrement, finition inadéquate de très mauvaise qualité, exécuté sans aucun soins exigible pour un sol fini (photos 5,6).
- inexistence d'un joint et/ou absence de traitement du joint de dilatation

de la dalle béton imprimé extérieure (photos 7,8).

- les joints du dallage imprimé sont mal exécutés, marqués doublement et non alignés (photos 9,10).

Photographie 1



Photographie 2



Photographie 3



Photographie 4



Photographie 5



Photographie 6



Photographie 7



Photographie 8



Photographie 9



Photographie 10



B- Dalle béton imprimé extérieure

Mme [REDACTED] étant absente elle est revenue à son domicile samedi 02 février.

Constatant une nouvelle fois la perte d'eau dans sa piscine elle a remplie de nouveau celle-ci. Ce jour à 16h nous constatons une perte du niveau d'eau d'une hauteur d'environ 3 cm (photo 11,12), ce qui pour cette saison n'est pas lié à la simple évaporation naturelle. Cela représente une fuite estimée de l'ordre de 0,4 à 0,5 m³ en quatre jours.

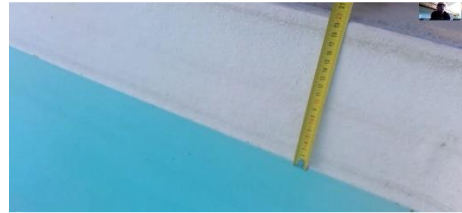
- nous constatons que la reprise des marches de la piscine n'est pas correcte (alignement, photo13, 14).
- les buses de refoulement d'eau ne sont pas correctement repositionnées, en saillies pour l'une d'elle d'où une reprise avec un joint d'étanchéité grossièrement exécutés et l'autre décollé et absence d'étanchéité (probabilité de fuites photo 15,16).
- le skimmer a été jointé en urgence de manière inadéquate et non professionnelle (photo 17,18), de plus le point lumineux immergé n'est quand à lui-même pas fixé, avec une absence totale même sommaire d'étanchéité (photo 19) !
- pour clore ce constat nous déplorons l'absence de traitement sur le rebord supérieur de la piscine et le dallage (margelle de piscine, couvre joint ...) , ce qui dans le futur ne manquera d'occasionner de futurs dégâts sur la structure de la piscine générés par les infiltrations d'eaux de pluies et de ruissellement (photos 20, 21).
- à noter si besoin était de noter le manque de sérieux et de professionnalisme de l'entreprise exécutante des travaux, que la promesse de reconstruire le barbecue démonté pour réaliser la dalle n'a pas été tenue, de

même que la reconstruction du muret détérioré suite aux passage de leurs engins (photo22, 23).

Photographie 11



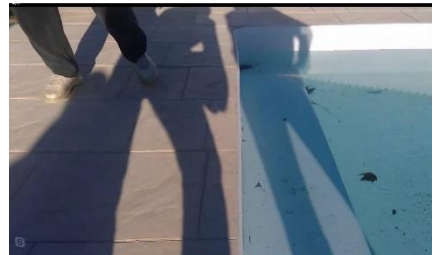
Photographie 12



Photographie 13



Photographie 14



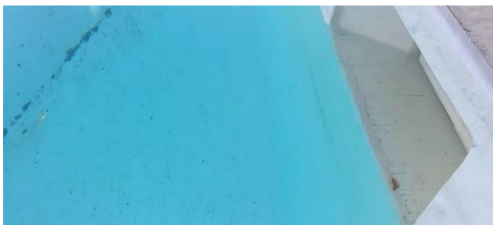
Photographie 15



Photographie 16



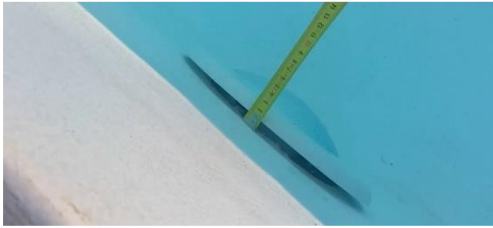
Photographie 17



Photographie 18



Photographie 19



Photographie 20



Photographie 21



Photographie 22



Photographie 23



3 - Conclusion

Ce travail dans son ensemble est indigne d'un professionnel du bâtiment.

Ce chantier a été bâclé et ne respecte aucune règle de l'art de la construction.

Compte tenu de l'ampleur des malfaçons et du montant des travaux de reprise nécessaire, il est justifié de résilier tout engagement contractuel et cesser tout solde de paiement suite aux demandes de réparations et/ou dédommagement restés sans suite.